



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

---

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

---

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

---

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

## UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

COMITE D'EXPERTS POUR LA  
COOPERATION INTERNATIONALE EN MATIERE D'EXAMEN

Huitième session  
(Réunion commune avec  
le Comité directeur technique)  
Genève, 16 novembre 1977

PROJET D'ORDRE DU JOUR  
préparé par le Bureau de l'Union

1. Ouverture de la session par le Président
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Adoption du compte rendu de la septième session du Comité (document ICE/VII/4)
4. Rapport des représentants des Etats membres sur les accords de coopération en matière d'examen de nouvelles variétés de plantes conclus ou en préparation
5. Statistiques sur l'échange de rapports d'examen (document ICE/VIII/2\*)
6. Liste des espèces bénéficiant de la protection et des offres de coopération en matière d'examen\*\*
7. Formulaire type de l'UPOV de demande de résultats d'examen (documents ICE/VII/4, annexe II, et ICE/VIII/3\*)
8. Harmonisation des taxes (document ICE/VIII/4\*)
9. Harmonisation des gazettes de la protection des obtentions végétales (document ICE/VIII/5\*)
10. Programme pour la prochaine session du Comité
11. Questions diverses
12. Clôture de la session par le Président

La session se tiendra au Bureau international du travail (BIT), 4, route des Morillons, Petit-Saconnex, Genève, Salle des conférences XI, et s'ouvrira le mercredi 16 novembre 1977 à 9 h 30.

\* Distribué ultérieurement

\*\* Document de travail distribué durant la session